Lot 2 : Travaux de construction d'un (01) magasin de stockage de 1000 tonnes au profit du Centre National de Stockage et d'Approvisionnement de Ouagadougou (CNSAO), sis à Gounghin à Ouagadougou	CHISTRA MILLIONS 14 HOU HOUS
Lot 3: Travaux de construction d'un (01) magasin de stockage de 1000 tonnes au profit du Centre National de Stockage et d'Approvisionnement de Ouagadougou (CNSAO), sis à Gounghin) à Ouagadougou	

- 9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres
- 10. Les exigences en matière de qualifications figurant à section III du DAO sont résumées dans le tableau suivant :

Lots	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction au cours des trois (03) dernières années (2022 à 2024) ou depuis la création de l'entreprise	Deux (02) marchés de complexité similaire au cours des trois (03) dernières années d'une valeur minimum chacun de :	Avoir en liquides ou accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit autre que l'avance de démarrage
1	400 000 000	200 000 000	80 000 000
2	230 000 000	100 000 000	45 000 000
3	230 000 000	100 000 000	45 000 000

Adresse:

Direction de la Passation des Marchés (DPM), B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 1er étage.

Le Directeur Général,

<u>Diodama Gaston KABORE</u> Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

Prestations intellectuelles

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Recrutement d'un bureau d'études pour le contrôle et le suivi des travaux de construction d'un immeuble avec six niveaux (R+5) ainsi que des ouvrages annexes au profit du ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières à Ouagadougou

Manifestation d'intérêt N°2025-009/MEMC/SG/DMP du 02/06/2025

Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) N° d'identification du projet : P169267 Financement : IDA-D872-BF & 6959-BF du 14 juillet 2021

- 1. Le Burkina Faso a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Foncier et des Mines (PARGFM) et à l'intention d'utiliser une partie des ressources pour effectuer les paiements au titre du contrat ci-après : « Contrôle et suivi des travaux de construction d'un immeuble avec six niveaux (R+5) ainsi que des ouvrages annexes au profit du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières à Ouagadougou».
- 2. Le budget prévisionnel est de cent soixante-seize millions (176 000 000) F CFA TTC
- 3. Les services comprennent le contrôle, le suivi technique, environnemental et social des travaux de construction de l'immeuble R+5 ainsi que des ouvrages annexes et des aménagements VRD. Pour plus de précisions, veillez-vous référer aux termes de références.
- 4. La durée de la mission est de dix-huit (18) mois pour les travaux.
- 5. Le Ministère de l'énergie, des mines et des carrières invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits cidessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente (documentations sur la firme et ses domaines de compétences, références concernant l'exécution de marchés analogues) pour l'exécution des présents services.
- 6. L'appréciation portera sur les références du candidat concernant l'exécution de marchés pertinentes au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024). Les références doivent être accompagnées des copies des pages de garde et de signature des marchés ainsi que des attestations de bonne exécution ou des rapports de validation. Un tableau récapitulant ces références doit nécessairement faire ressortir l'objet de la mission, l'adresse du client, le montant de l'activité, l'année de réalisation, la durée de la mission.

NB : seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation. L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traité conformément aux textes en vigueurs.

Les critères techniques d'évaluation et de sélection se présentent comme suit :

